



SYNDICAT NATIONAL CGT - FORCE OUVRIERE ANPE

18 Rue d'HAUTEVILLE

75010 PARIS (métro : Bonne Nouvelle)

☎ : 01 55 34 35 80

fax : 01 40 39 97 71

Email : syndicat.cgt-fo@anpe.fr

Site fo anpe : www.foanpe.com

Paris le 1^{er} mars 2007

ENTENDEZ-VOUS L'HALLALI ?

On pouvait penser qu'à l'occasion de la présentation de ses vœux « aux forces vives de la Nation » **le 4 janvier dernier**, en déclarant « ...*Nous devons maintenant dépasser les intérêts particuliers et les conservatismes qui ont ralenti les évolutions nécessaires. Il faut bâtir un nouvel instrument de combat contre le chômage et pour l'emploi, à partir, disons-le clairement, de la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC* », le Président de la République en fin d'exercice jetait en l'air une patate brûlante avec le secret et farceur espoir que des mains l'attrapent et se brûlent avant qu'elle ne retombe et s'écrase en purée. Blague de potache ? Hélas non, des mains se sont tendues et font sauter la patate en soufflant dessus...

On ne rit plus !

Le 14 février, les éminents membres du Conseil d'orientation pour l'emploi ont fait savoir qu'ils ont dégagé deux synthèses sur « *l'identification des causes du chômage* » et sur « *une lecture historique des causes du chômage en Europe* ». Ils ont cherché à identifier précisément ce qui, en France, pourrait faire redescendre le chômage à des niveaux supportables. A partir d'analyses macroéconomiques internationales, ils ont écarté plusieurs facteurs qui pourraient a priori expliquer ce niveau de chômage. Selon les économistes, le ralentissement de la croissance n'est pas en cause, du moins sur le long terme. La croissance de la population active ne peut pas non plus être incriminée, les économistes n'ayant pu établir une corrélation avec le taux de chômage. Blanchis aussi le progrès technique et la mondialisation puisque les délocalisations n'ont eu que des effets limités. **Qui est responsable du chômage alors ? Les institutions** répond le consensus des économistes, et plus précisément **le mauvais fonctionnement du service public de l'emploi. Cette conclusion qui devrait figurer dans le rapport final du C.O.E plaide implicitement pour une fusion ANPE-UNEDIC.**

On ne rit plus, on est en colère !

Le 21 février, dans un long article publié dans le quotidien Aujourd'hui en France, un candidat aux élections présidentielles détaille les mesures clés qui marqueront, dit-il, ses 100 premiers jours à l'Elysée, s'il est élu. « ...*Je veux engager à titre d'exemple trois réformes qui dégageront des économies. D'abord, la fusion entre l'ANPE, l'Unedic et les maisons de l'emploi. Pourquoi, chez nous, l'organisme qui donne le chèque de l'indemnisation du chômage est-il différent de celui qui aide à trouver un nouvel emploi ?*

On ne rit plus, on est en colère, on est inquiet ! Alors on décide de ne pas être spectateur, de réagir et d'agir, de se faire entendre, de se mobiliser et de mobiliser.

**A L'HALLALI DOIT FAIRE ECHO
L'APPEL DES 8 ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'ANPE :
TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 29 MARS 2007**